Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMUMNAUTAIRES

LIMOGES METROPOLE

ARRETE

Du 20 février 2025

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°3 du Plan local d'urbanisme d'Isle

N° 26349

Le Président de Limoges Métropole

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment l'article L.153-34 ;

Vu le Code des relations entre le public et l'administration et notamment son article L. 311-9 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 5 mai 2022 prescrivant la révision allégée n°3 du Plan local d'urbanisme (PLU) d'Isle ;

Vu la décision de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Limoges en date du 4 février 2025, désignant M. Hervé COULAUD, en qualité de commissaire enquêteur ;

CONSIDÉRANT la nécessité de soumettre à enquête publique la procédure de révision allégée n°3 du PLU d'Isle.

ARRETE

ARTICLE 1 : Il y a lieu, conformément à l'article L.153-34 du code de l'urbanisme, de procéder à l'enquête publique relative à la révision allégée n°3 du Plan local d'urbanisme de la commune d'Isle. Cette évolution consiste à supprimer un espace boisé classé placé sur un bassin de rétention au Mas des Landes.

L'enquête publique sera ouverte du vendredi 4 avril 2025 à partir de 9h00 au mercredi 23 avril 2025 à 16h30 inclus soit pendant 15 jours consécutifs. Le siège de Limoges Métropole, situé au 19, rue Bernard Palissy, 87000 LIMOGES, a été désigné comme siège de l'enquête publique.

ARTICLE 2 : Le dossier relatif à l'enquête prescrite à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 20 jours consécutifs du vendredi 4 avril 2025 à partir de 9h00 au mercredi 23 avril 2025 à 16h30 aux dates et aux lieux suivants :

- Dans les locaux de la mairie d'Isle, situés au **15, rue Joseph Cazeulette, 87170 ISLE** pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit le lundi de 08h45 à 18h00, du mardi au jeudi de 08h45 à 12h15 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 08h45 à 17h00.
- Au siège de Limoges Métropole, situé au **19, rue Bernard Palissy, 87000 LIMOGES** pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°3 du Plan local d'urbanisme d'Isle

1 DOCUMENT - *Publié le 25 Février 2025*

26349.pdf
(.pdf, 196,0 Ko)

TÉLÉCHARGER